



## quelle date pour le paiement des salaires

Par **pageon**, le **05/05/2009** à **20:05**

Bonjour,  
Je travaille comme couvreur dans le bâtiment.  
Normalement je suis payé tout les 5 de chaque mois mais généralement ça n'est jamais à la même date souvent plus tard. Ce qui me pose problème à la banque car je paye des agios et mon crédit arrive le 5. Que faire pour que cela ne se reproduise pas . Merc

Par **jrockfalyn**, le **05/05/2009** à **22:51**

Bonjour,  
Deux solutions :  
La première : demander à l'employeur de respecter une stricte régularité des dates de paiement. Cependant la loi l'oblige seulement à une périodicité mensuelle.  
LA deuxième : demander à votre banquier de repousser de quelques jours la date de prélèvement de votre prêt...  
Cordialement

Par **Visiteur**, le **06/05/2009** à **08:09**

bonjour,  
si vous permettez j'en ai une troisième :  
vers le 20 demandez un acompte à votre employeur (il ne peut pas vous le refuser)  
Selon la loi, vous avez droit à un acompte correspondant, pour une quinzaine à la moitié du salaire mensuel à condition d'en faire la demande.  
bonne journée